

## Communication de spécialité, culture(s), mondialisation

Marie J. Berchoud  
université de Bourgogne

*Le Français dans le monde – Recherches et Applications*, « Français, de la langue au métier »  
(Berchoud & Rolland coord.), pp. 52-61, janvier 2004 [numéro épuisé, non réédité, disponible en bibliothèques]

Nous vivons dans une culture<sup>1</sup> segmentée en types de pratiques, en disciplines, en spécialités, en métiers. Or la dynamique de mondialisation actuellement à l'œuvre tend à perturber les distinctions élaborées dans le passé proche (le siècle des Lumières) et lointain (l'Antiquité) : par exemple, comprendre une ou plusieurs langues étrangères n'est plus (ou plus seulement) un fait constatable chez tel ou tel individu, dit alors cultivé, mais une obligation professionnelle liée à la pratique de métiers variés.

On doit donc examiner de plus près ce que deviennent la communication de spécialité et les spécialités dans le processus intégratif de l'actuelle mondialisation : le présent article tente d'articuler un questionnement à partir de constats historiques, sociaux, économiques et de formation.

Deux axes structurant l'observation peuvent être identifiés : 1) une évolution dans le partage entre les savoirs et savoir-faire dits généraux, correspondant à ce qu'on appelle la culture générale d'une part, et d'autre part les savoirs et savoir-faire spécialisés. 2) L'inversion de la valorisation socio-économique de ces savoirs et savoir-faire donnant aux spécialités une rentabilité, une légitimité et une visibilité accrues.

La question est double : quels sont les changements significatifs apportés par la mondialisation à la communication de spécialité ? Et comment intégrer ces changements dans l'enseignement du français sur objectifs spécifiques ?

D'abord, il apparaît indispensable de mieux connaître et comprendre le phénomène de mondialisation dans lequel nous sommes, bon gré mal gré, engagés, donc de se référer à une ou des cultures. Parce que toute activité s'ancre dans une culture, et que l'accès au culturel, dans ses sens traditionnels et anthropologiques, pourrait bien se faire aujourd'hui de façon socialement reconnue à partir d'une pratique dans un domaine de spécialité et non plus seulement à partir d'un ensemble conceptuel dit général, ou de base, avec ses valeurs de référence et ses pratiques.

Après avoir montré le déplacement de la limite entre français dit général et français sur objectifs spécifiques, on tracera les contours de la formation et de l'activité requise des enseignants de français sur objectifs spécifiques.

### La mondialisation et ses effets sur la communication de spécialité

L'effet principal de la mondialisation paraît être, au-delà de l'accroissement général des échanges, une déconstruction / reconstruction des limites entre spécialités et avec la culture (et la langue) dite générale. La cause en serait la diffusion des technologies et l'intensification des

---

<sup>1</sup> À tous les sens du terme : ensemble de pratiques sociales autant que culture "cultivée" (Porcher : 1995) rassemblant les œuvres, les savoirs, les inventions.

échanges, tout cela au regard de la et des culture(s). Au nombre de ces échanges, il y a ce qui nous concerne ici, c'est-à-dire la communication de spécialité et, dans l'enseignement des langues<sup>2</sup>, en particulier le français sur objectifs spécifiques.

### La mondialisation, un phénomène historique

Le terme *mondialisation* désigne “en premier lieu l'extension d'une activité, d'une technique, d'un problème ou d'une langue (entre autres exemples) à l'échelle de la planète ”, puis “ la multiplication et l'intensification des interdépendances au niveau mondial ” et également “un processus... un mouvement organique englobant ”<sup>3</sup>. Ainsi, la pratique unifiée d'activités telles que la médecine (chinoise ou occidentale), la chimie, l'architecture en terre ou en béton, l'informatique s'est étendue aux dimensions de la planète. Il en va de même pour le tourisme, la banque, la finance, l'enseignement des langues (certaines plus que d'autres), l'éducation et la formation.

La culture, alors, et les cultures, apparaissent soit comme des produits, qui se vendent dans le tourisme, la consommation culturelle, soit comme des bases identitaires et éthiques à préserver. L'idée que la culture est la trame qui structure toute communication se fait jour lentement.

Dans les textes de presse et les médias, le terme *mondialisation* est employé comme s'il allait de soi, sans qu'une explication paraisse s'imposer. En particulier, la confusion semble fréquente entre l'espace intégré commun de la mondialisation, l'“œcoumène”<sup>4</sup> selon Fernand Braudel (1980 : 14, t. 3) et ce qu'il appelle une “ économie-monde ”, c'est-à-dire une “ somme d'espaces individualisés, économiques et non économiques, regroupés par elle ” organisés autour d'un centre.

C'est qu'une mondialisation, parce qu'elle pousse à la formation d'un espace commun, à la fois juridique et linguistique, culturel et économique, ne va pas sans heurts.

La culture française et européenne porte en héritage la mondialisation romaine, qu'elle a réinterprétée durant la Renaissance et les Lumières. Ces époques passées ont concouru à former notre conception de l'universel ainsi qu'à la capacité à mettre celui-ci en question, à le réinterpréter, à le transformer. Ainsi, “ notre ” universel, et, en arrière-plan, notre culture générale n'est pas autre chose que le résultat d'une volonté, d'une intégration réussie, c'est-à-dire d'une mondialisation étayée sur une culture forte, manifestée encore aujourd'hui par des créations durables et des valeurs stabilisées au siècle des Lumières. En contrepoint de cette culture générale, dans le même temps, s'est organisée la position des spécialités. Toute cette architecture est en train de se recomposer.

### Le général et les spécialités : en recomposition

Dans l'actuelle mondialisation, on peut constater que les spécialités sont en train de se différencier en deux groupes : les unes débordent leur cadre disciplinaire, deviennent générales et usuelles en s'étendant à l'espace de la planète ; les autres sont reconnues en tant que pratiques

---

<sup>2</sup> D'aucuns évoquent “ *le marché aux langues* ”, du titre de l'ouvrage de Louis-Jean Calvet, *Le Marché aux langues (les effets linguistiques de la mondialisation)*, éditions Plon, Paris, 2002.

<sup>3</sup> La définition ci-dessus est tirée de la revue *Mots* (mars 2003), dans un numéro consacré au thème “ mondialisation(s) ”, p. 4, éditions ENS Lyon.

<sup>4</sup> Braudel, Fernand, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*.

culturelles ou techniques singulières... ce qui ne leur interdit pas forcément le succès. Pour historiser le propos de façon visible, précisons que les spécialités ont été définies à partir de métiers anciens, répertoriés ensuite dans les spécialités des lycées techniques du XXe siècle. Parallèlement, la culture dite générale, de Lettres puis de Langues, s'est calée sur les programmes des lycées créés par Napoléon I<sup>er</sup>, eux-mêmes héritiers des "humanités" classiques.

Le partage évoqué ci-dessus se produit d'abord dans l'espace abstrait des savoirs et savoir-faire : certaines spécialités, du moins dans leurs bases et leurs représentations, tendent à devenir générales, comme l'informatique, tandis que les autres voient leur amplitude<sup>5</sup> et leur singularité en tant que spécialité se restreindre. Ainsi, par exemple, dans l'industrie automobile, un tôlier n'est-il plus seulement celui qui façonne la tôle avec des outils mais aussi celui qui coordonne savoirs techniques et maîtrise des logiciels spécialisés. De ce fait, l'informatique devient un savoir-faire placé en amont de tout autre, comme le sont depuis longtemps lecture et écriture. Effet des progrès de la technologie ? Pas seulement. Le phénomène se produit également dans l'espace géographique, où, entre ingénierie des matériaux, architecture, aménagement de l'espace, les décloisonnements sont variés.

Comment cela est-il advenu ? Dans les cultures traditionnelles (cf. le Moyen-âge européen), les savoir-faire spécialisés, les savoirs généraux, les valeurs sont étroitement intriqués et se transmettent par le geste, l'observation, la relation, dans la proximité. Mais dans notre système de représentations et de nominations dit moderne, édifié à partir de la Renaissance sur les bases de l'Antiquité, les distinctions entre domaines de savoirs et savoir-faire n'ont cessé de se complexifier. Il suffit pour s'en convaincre de regarder le nombre et l'articulation des disciplines<sup>6</sup> universitaires.

Cette architecture conceptuelle se double d'une hiérarchisation sociale et scolaire des savoirs. Rappelons ici l'opposition entre savoirs généraux (la culture au singulier) et savoirs spécialisés (la technique, les métiers) : les premiers seraient plus nobles que les seconds. En effet, l'époque moderne a progressivement séparé l'action de l'homme qui la produit, l'artisan de l'ouvrage, l'ouvrier, l'employé, le technicien de leur tâche. Une exception explique cependant pour partie la hiérarchie socio-scolaire citée plus haut, c'est celle des travaux de conception assortis d'une vision globale des processus en cause, c'est-à-dire ceux dans lesquels l'être humain n'est pas séparé de sa tâche, que ce soit dans la dissertation de philosophie ou de littérature, l'art, la gouvernance de l'entreprise ou les relations humaines.

Ces décloisonnements touchent non seulement les domaines et disciplines, mais encore les territoires. Depuis plusieurs siècles, notre espace mental, de travail et d'échange n'a cessé de s'élargir, comme le montre Fernand Braudel<sup>7</sup>. Aujourd'hui, les délocalisations, l'ouverture des frontières (par exemple avec les médias, internet, les progrès des technologies ou les progrès des transports<sup>8</sup>) et l'intensification des échanges mettent l'accent sur l'espace en tant que marché, voire donnée marchande et non plus en tant que support à l'action et à la pensée. Mais les

---

<sup>5</sup> On entend par là un phénomène marqué par des indicateurs comme le nombre de professionnels et d'aspirants-professionnels, ou le volume des flux financiers affectés à cette spécialité.

<sup>6</sup> Cf. l'effort de Michel Foucault pour y mettre de l'ordre avec son "trièdre des savoirs" (*Les mots et les choses* : 1966). Le partage du savoir et des œuvres en disciplines ou domaines apparaît à la fois problématique et indispensable. C'est qu'il faut classer, opposer, différencier pour pouvoir penser et agir.

<sup>7</sup> Braudel, Fernand opus cité, par exemple dans les cartes du tome 3, pp. 18-19.

<sup>8</sup> Voir sur ce point Armand Mattelart, *L'invention de la communication*, 1997, éditions La Découverte.

cultures (toutes anciennes, et certaines, mondialisatrices) se sont forgées par ancrage au territoire concret, lié à l'identité collective.

Il s'agit d'un territoire matériel, fondement du symbolique, à l'intérieur duquel sont élaborées les articulations entre dire et faire, penser et agir, être et avoir, donc, en dernière analyse, la pensée.

Dans ce mouvement d'élargissement de l'espace, s'est produit un découplage entre l'homme et son territoire de référence, du plus stable au moins stable au fur et à mesure que l'espace couvert s'accroît.

C'est pourquoi il y a des spécialités mais elles ne sont guère plus localisées (sauf, folklorisées, pour les besoins du tourisme) : la médecine chinoise se pratique partout, de même que les arts martiaux ou l'art floral de l'ikebana. Et le médecin acupuncteur peut être hongrois, mexicain, français ou même chinois. Qui est-il alors, son origine ou son activité ? Certainement les deux, mais encore lui faut-il parvenir à l'harmonie. La culture peut l'y aider à condition qu'elle soit étendue au-delà de l'identité et des valeurs constitutives de cette dernière, jusqu'aux activités.

On note également une reviviscence du besoin de culturel dans les activités spécialisées. Ce peut être pour des besoins de sécurité existentielle et de cohésion d'un groupe : dans l'enseignement du FLE, par exemple, depuis plusieurs années, des firmes et associations asiatiques de Paris recherchent de jeunes professeurs (dont des stagiaires de maîtrise FLE) afin de les former à leurs méthodes, fondées sur la mémoire, la répétition, et non sur la créativité et la communication. Ce peut être aussi par souci d'efficacité : comprendre la culture liée à une langue étrangère, cela permet de réussir ses échanges, et donc de gagner des ventes, des contrats, de l'argent.

### Objets et sujets de l'échange

La dernière évolution, mais non la moindre, de la mondialisation est l'aboutissement jusqu'à ses extrêmes conséquences d'un processus lié au développement de notre mode de rationalité scientifique et technique depuis la fin de la Renaissance. Ce processus influe sur la structure des échanges inter-humains.

Échanger se fait dans un environnement avec des partenaires et des objets. Nous échangeons, tout humain échange, que ce soit sur la place du marché du village planétaire ou chez nous, que l'échange soit marchand ou non-marchand, de troc ou d'entraide ritualisée. Nous échangeons des discours (à la maison, en dehors, au travail...), des produits fabriqués ou issus de l'agriculture, des images, des valeurs, des matières premières ou précieuses, des savoirs et savoir-faire, contre d'autres biens et services ou contre de l'argent. Nous le faisons à l'intérieur d'un univers commun, au moins partiellement, de symboles, de langage et de langue(s) : “ avant de troquer des choses, on troque des signes ”<sup>9</sup> dit Paul Valéry (1939 : 1084), en notant qu'il doit adopter ici un vocabulaire boursier et financier pour parler de la culture.

Or les cultures comme les hommes sont liés à des territoires, des langues, des symboles, des identités, des formes organisés de pouvoir, de solidarité et d'échange. Ainsi, par exemple, “chaque culture possède, outre sa manière spécifique de penser en argent, également son symbole propre de l'argent, par lequel elle donne une expression concrète à son principe de valorisation dans l'image économique ”<sup>10</sup> (Spengler : 1923, 448). Braudel a mis en lumière l'évolution des moyens de paiement autour de la Méditerranée depuis le XV<sup>e</sup> siècle : dès la fin de la

---

<sup>9</sup> Valéry, Paul, “ La Liberté de l'esprit ”, in *Regards sur le monde actuel*, Œuvres complètes, tome II, éditions de La Pléiade, Paris.

<sup>10</sup> Spengler, Oswald, *Le Déclin de l'Occident*, 1918-1922, éd. en français, 1948, Gallimard.

Renaissance, les opérations à terme se sont développées ; mais ces opérations étaient faites entre commerçants d'une même religion, à cause de la confiance indispensable à la transaction. La monnaie-papier, dite fiduciaire (étymologiquement "fondée sur la confiance"), s'est développée tandis que décroissait précisément la confiance entre partenaires, le plus souvent anonymes. Des réseaux ont succédé aux territoires, et aujourd'hui, le simultané et le virtuel ont été introduits dans les échanges par l'informatique.

De ce fait, lorsque la monnaie, traditionnellement liée au territoire, à la population, au pouvoir en place, se dématérialise, perd son nom ou fluctue, il s'installe un doute, une insécurité sur soi, le commerce, autrement dit sur l'échange. La monnaie est un objet (presque) comme un autre.

Ainsi, l'environnement de l'échange influe sur ses termes : l'argent n'est plus (ou plus seulement) un moyen, mais un produit<sup>11</sup>, qu'on peut attirer voire créer, si du moins on est suffisamment puissant.

Car l'échange est inégal. D'abord les langues n'ont pas le même statut sur le marché<sup>12</sup>. Ensuite, certains partenaires de l'échange sont davantage émetteurs que d'autres : ainsi, depuis vingt ans, les deux-tiers des communications mondiales partent des États-Unis ; mais la première destination des mouvements mondiaux de capitaux est les États-Unis, qui financent ainsi à bon compte leur vertigineux déficit. En effet, tous les pays, interdépendants d'une façon ou d'une autre, ont intérêt à ce que perdure, malgré ses inconvénients, le non-système monétaire international existant de fait depuis les années soixante-dix, vu le coût des conséquences de son éventuel effondrement.

Si les échanges sont affectés par la mondialisation, qu'en est-il de l'enseignement d'une langue, en particulier d'une langue dite de spécialité ou sur objectifs spécifiques telle que le français ? Et quelle est alors la tâche des enseignants ?

### **Recomposition des disciplines et activité enseignante en langue de spécialité**

Du fait de l'inversion des valeurs qui constitue l'argent en indicateur clé de la valeur et des valeurs, et l'échange économique d'objets comme modèle de tout échange, l'enseignant de FOS doit partir du spécialisé dans l'enseignement de la langue et des pratiques de communication. Il ne peut cependant négliger l'étayage continu des savoirs et savoir-faire généraux, sans pour autant les placer en objectifs premiers comme c'était le cas lorsque la culture "cultivée" était socialement valorisée.

---

<sup>11</sup> Ainsi, une analyse de l'emploi du terme anglais *investment* ("investissement") dans l'AMI, accord multilatéral sur les investissements, en cours de négociation dans le cadre de l'OMC, montre que les *placements* sont intégrés sous ce vocable, faisant ainsi d'un acte financier, un acte productif. On notera au passage que c'est la parole qui a ce pouvoir de modification. À lire dans la revue *Mots*, n° 71, "Mondialisation(s)", mars 2003, article de Jean-Claude Deroubaix, "De l'AMI aux ABI, la libre circulation des capitaux en marche", pp. 11 à 21.

<sup>12</sup> Cf. les analyses comparatives de Louis-Jean Calvet à partir des chiffres de traductions d'ouvrages d'une langue à l'autre, dans *Le Marché aux langues* (opus cité) : l'anglais est le plus traduit, en d'autres langues tandis qu'il reçoit peu d'auteurs étrangers.

## Le spécialisé, le général et l'enseignement du français

Comment délimiter aujourd'hui français général et français de spécialité ?

La base est la division des disciplines dans les écoles, collèges et lycées : est général tout ce qui est langage, c'est-à-dire à la fois centré sur des savoirs précis (littérature, grammaire), des savoir-faire (analyse, synthétiser, écrire, lire, savoir apprendre...), et placé en transversalité d'autres savoirs, plus spécialisés. Ceux-ci appartiennent à l'univers du travail, de la production.

Aujourd'hui, pour être agriculteur avec quelque chance de succès dans son activité, il faut maîtriser l'informatique, la comptabilité, la gestion, des rudiments d'agronomie et de savoirs vétérinaires, la capacité de communication avec les banquiers et les administrations. De même, pour être architecte, sont nécessaires l'informatique, la comptabilité et la gestion, la relation aux banques et aux administrations, ainsi que des savoirs d'ingénierie des matériaux, de construction et d'architecture. Doit-on en déduire que la gestion, la comptabilité, l'informatique sont à classer désormais dans les savoirs généraux, tandis que l'agronomie, le génie civil demeurent des savoirs spécialisés ? Il semble que oui. Du moins pour ce qui est des rudiments de chaque domaine.

Alors, serait à placer au nombre des savoirs généraux, l'ensemble de ce qui est d'usage quotidien, c'est-à-dire lié au culturel dans ses différentes acceptions, à la fois de culture "cultivée" et de culture anthropologique.

Il en irait de même pour les savoir-faire : les savoir-faire anciennement dit généraux, tels qu'écriture, lecture, analyse, synthèse,... se verraient complétés de savoir-faire qu'on pourrait appeler nouvellement généraux, tels que la maîtrise d'un certain nombre de logiciels informatiques, la familiarité avec la recherche et la communication par l'internet, voire la capacité à mettre en forme des projets et à les traduire en données financières.

Feraient partie du français général les savoirs et savoir-faire généraux du citoyen éclairé du XXI<sup>e</sup> siècle, mais ils restent à lister précisément et contradictoirement. Cet homme cultivé, ouvert sur autrui et le monde, ne se définit pas sans connotations socio-économiques, au plan national comme au plan mondial : qu'on le veuille ou non, il s'agit d'une élite.

Alors, faire du français de spécialité en informatique, aux niveaux premiers, par exemple, pourrait servir non seulement à former des spécialistes, mais aussi à combler des déficits socio-économiques (sociaux, donc avec un aspect économique).

Le français de spécialité a, de ce fait, pour public des étudiants en voie de spécialisation (formation initiale) et des professionnels en formation continuée. Dans les deux cas, le rapport au métier et au domaine visés est clair et les personnes en cause, insérées ou pré-insérées dans le monde socio-économique.

Là se situe une inversion des rôles et des statuts du français général, non plus (ou plus seulement) élitiste, mais engagé dans une dynamique de démocratisation des savoirs et savoir-faire, avec ceux du français de spécialité ou français sur objectifs spécifiques, langue d'une corporation, d'un métier, d'un ensemble de spécialistes, on pourrait dire parfois d'une élite lorsque le niveau élevé des savoirs et savoir-faire est affirmé.

Par conséquent, l'accès au culturel, dans ses sens traditionnels et anthropologiques, pourrait désormais se faire de façon socialement reconnue à partir d'une pratique dans un domaine de spécialité et non plus seulement à partir d'un ensemble conceptuel dit général, ou de base. Alors, c'est à l'intérieur même de la pratique de la ou les spécialités entrées désormais dans la culture générale actuelle, que passerait la ligne de partage socio-économique, entre d'une part les bases,

les savoirs et savoir-faire du citoyen moyen, et d'autre part ceux d'une élite<sup>13</sup>. Il y aurait, par exemple, une hiérarchie entre un savoir moyen en littérature ou en informatique et un savoir spécialisé poussé, questionnant, créatif, lié à des savoir-faire de conception plutôt que d'utilisation.

Ce partage nouveau entre d'un côté savoirs et savoir-faire généraux recomposés, et de l'autre, savoirs et savoir-faire de spécialité a plusieurs conséquences. Voyons celles touchant à la formation des enseignants et à leur tâche.

### La formation des enseignants, le français général et le FOS

Compte tenu de ce qui a été montré, quelle formation faut-il proposer aux enseignants de français pour locuteurs non francophones natifs, en particulier de français de spécialité ? Il semble qu'à ces enseignants l'impossible soit demandé : être un excellent connaisseur en français général (et en culture du même nom) et un enseignant familier des termes, des procédures, des situations de communication en usage dans telle ou telle spécialité, en même temps qu'un enseignant sensibilisé à ce que sont l'apprentissage et la cognition.

On s'intéressera d'une part aux connaissances en culture générale ou, comme on le dit en FLE, de civilisation, et d'autre part aux connaissances dans la ou les spécialités visée(s), puis on abordera les connaissances touchant aux dimensions cognitives de l'apprentissage.

Le français dit général, dans ses objectifs et ses contenus, couvre le quotidien et l'héritage culturel, les pratiques et les valeurs, mais traditionnellement vecteurs de démocratisation et de liberté, avec quelque illusion lyrique, parfois. Le lien de ces valeurs avec la littérature est avéré, puisque la plupart de leurs défenseurs ont été (aussi) écrivains, que ce soient Rabelais, Montaigne, Montesquieu, Diderot, Michelet ou Zola.

L'enseignant en FOS doit-il (et peut-il) reprendre à son compte cet ensemble ? Une formation aux valeurs, aux mentalités et aux usages français et francophones, à travers les textes comme à travers la presse, paraît utile. Il est même possible que l'appropriation de ce qu'on appelle familièrement la civilisation constitue la trame de fond des disciplines de spécialité et donc que le professeur de FOS doive ne pas se limiter à la spécialité dont il enseigne la langue : on peut d'ailleurs remarquer, dans les méthodes de français des affaires, l'importance du volet civilisationnel (normes, usages, traditions...) <sup>14</sup>. Cependant, le français dit général garde une tonalité plus ludique et/ou plus humaniste et il faudrait se garder de l'opposer au français sur objectifs spécifiques sur ce plan. Bien au contraire, une coordination est à envisager : les voies de l'éthique et de la déontologie professionnelles semblent pouvoir ici être explorées.

Les connaissances dans la ou les spécialités visées s'acquièrent le plus souvent en formation continue, car jusqu'à présent, on devient enseignant de FOS parce qu'on est déjà enseignant de FLE. Il faut alors travailler avec des collègues de l'autre discipline ou des spécialistes de tel métier : deux cultures, deux mondes sont en contact, et le conflit peut surgir ; chacun en effet met en avant ses positions, ses savoirs, sa "valeur ajoutée" (connaissance de la langue et de ses règles de fonctionnement, connaissance des apprenants, du savoir-apprendre *versus* connaissance du domaine de spécialité).

---

<sup>13</sup> Cette élite se définirait autant par son pouvoir d'achat que par sa formation intellectuelle... alors que, jadis, Rabelais ou Bernard Palissy ont parfois vécu de façon précaire, et que certains écrivains ou penseurs vivent de même (mais par définition, on les connaît peu ou pas). Cela reste à voir.

<sup>14</sup> Voir par exemple la méthode de français des affaires *Accord* (Hachette, 1996).

Le contact entre ces deux mondes est indispensable, mais il y manque encore des règles communément admises. Doivent être débattues des questions telles que : qui est compétent pour décider du lexique à faire intégrer aux apprenants ? Et pour choisir les situations utiles de communication spécialisée ? Qui est compétent pour la progression des appropriations par les apprenants ? Que faire en cas de conflit de valeurs ?

On voit par là que l'enseignant de FOS, comme tout enseignant, mais peut-être davantage, devra être familiarisé avec les dimensions cognitives de l'apprentissage : qu'est-ce qu'apprendre ? Qu'est-ce qu'apprendre une langue, insérée dans des types de communication, une culture et la rencontre de cultures ? Comment l'enseignant peut-il concourir à l'apprentissage des apprenants ? Cela, en particulier lorsque le public est hétérogène de par son niveau de langue, ses origines, le niveau professionnel visé ou atteint. On voit là, pour l'enseignant, le lien nécessaire avec une palette de rôles plus variés que par le passé : il lui faut pouvoir concevoir des contenus, une progression, et aussi stimuler l'autonomie des apprenants. Vaste programme pour lequel une formation continuée plus ouverte sur l'interdisciplinarité est nécessaire.

Le français sur objectifs spécifiques apparaît souvent, de par ses publics actuels, comme la langue des élites, de la maîtrise de sa vie, individuelle et dans la collectivité, de la capacité décisionnelle. Mais il faudrait aussi garder en mémoire que le F.O.S. a aussi à former des employés spécialisés à quelques situations de communication précises (par exemple, en téléphonie, dans les centres d'appel). Comment l'enseignant peut-il répondre à la demande sociale multiple et différenciée d'enseignement en F.O.S. ? Il semble que la meilleure réponse soit active, c'est-à-dire de ré-élaboration.

#### La tâche actuelle des enseignants (de F.O.S. en particulier)

Les enseignants de français langue étrangère ont pour objectif de permettre aux apprenants l'appropriation des compétences linguistique, communicative et culturelle en français dit général, c'est-à-dire touchant à la vie quotidienne, aux pratiques sociales et culturelles des groupes sociaux de référence, correspondant en principe aux aspirations du plus grand nombre. Lorsqu'il est demandé à ces professeurs d'enseigner le français de la médecine, de la chimie, du tourisme, du droit, de la gestion, de l'informatique... ou autres activités et domaines de spécialité, alors se pose à eux la question de la connaissance du domaine et de l'activité visés. Mais il en est de même pour le français de la littérature car tout enseignant n'est pas spécialiste de stylistique ni d'histoire littéraire. Quelle tâche incombe donc aux enseignants de FOS ?

D'abord, il faut rappeler que les savoir-faire sont transférables, du général au spécialisé ; ils le sont aussi dans l'autre sens, du spécialisé au général. Ainsi peut procéder l'enseignant de FOS : il aura à enseigner, par exemple, la résolution de problèmes (de gestion, d'informatique ou de contact clientèle...), et c'est par celle-ci qu'il permettra aux apprenants d'apprendre à définir des données, rapporter ou représenter un cas, une situation, décrire, expliquer, argumenter.

Cela ne saurait cependant dispenser l'enseignant d'une formation continue et/ou d'une autoformation dans tel ou tel domaine de spécialité (son lexique, ses notions, ses procédures, ses types de communication dominants...).

L'enseignant doit également permettre aux apprenants un contact éclairé avec les différents univers de références dans lesquels ils sont engagés. Cet apport peut se faire à partir des situations de communication professionnelle : bien réagir dans un échange, cela suppose de s'être intéressé aux partenaires, à leur vécu, à leur ancrage culturel, à leur relation au dire (et ne pas



dire) et au faire ; cela suppose de s'être doté des outils mentaux pour évaluer, distinguer, au lieu d'assimiler de facto l'autre à soi ou de le constituer en objet, désirable ou dangereux.

C'est à travers ces appropriations dans le domaine de spécialité que viendront à leur place les savoirs dits généraux : éléments d'histoire, de géographie, de connaissance des religions et traditions, de philosophie.

L'enseignement en FOS consiste aussi en apports d'une connaissance accrue des contextes de production de la parole, de l'échange, du contact des cultures. Si la culture a pour utilité fondamentale d'humaniser les savoirs et les pratiques en élaborant des centres, des valeurs, des limites, alors elle a toute sa place en FOS, en particulier dans l'actuelle mondialisation.

Enfin, l'enseignant de FOS se trouve investi de tâches fortes dans le domaine relationnel. Qu'est-ce en effet qu'un métier ou une spécialité ? C'est ce pour quoi un sujet parlant a acquis ou acquiert des savoir-faire qu'il met en œuvre. Mais aussi ce pour quoi il continue à se former : la langue de spécialité participe à la fois au contenu propre du domaine (dans les affaires, la bancassurance, le tourisme...) et aux échanges, accrus par la mondialisation, dans lesquels ce domaine intervient.

Derrière la demande sociale de formation en FOS, qu'elle émane des entreprises, des organisations ou des individus, se profilent des besoins objectifs. Outre ceux de communication professionnelle, dont il a été question ci-dessus, il faut mentionner en arrière-plan les besoins identitaires de stabilité et de définition de soi : conséquence du nouveau partage entre savoirs spécialisés professionnels et savoirs dits généraux, l'individu se trouve placé dans la confusion entre vie privée et vie professionnelle, entre travail et non-travail.

Pour éviter les abus, il semble, là encore, que la seule réponse soit la connaissance, celle de la spécialité, celle des mécanismes économiques et politiques, et aussi celle de soi-même, son identité et son rôle. L'ensemble suppose un enseignant formé à ces différents aspects de son métier et de son implication sociale dans le réel.

### **Pour conclure...**

Parce que l'actuelle mondialisation est soit un nouvel *universel*, soit un succédané ne tenant pas compte des dimensions humaines de langage, de symbolique, le rôle de ceux qui transmettent les savoirs et savoir-faire est fondamental. En français sur objectifs spécifiques, et dans le cadre d'une dynamique de mondialisation déstabilisante, deux univers de référence doivent coexister : celui du français, celui des domaines et activités spécifiques ; le premier est plutôt référé à la et les cultures, le second renvoie aux savoirs et savoir-faire du monde professionnel.

Peut-on alors durablement esquiver la question de la rencontre entre ces deux univers, en se cantonnant dans une spécialité, il ne le semble pas.

### **Éléments de bibliographie**

BRAUDEL, Fernand, 1979, 1980, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, trois tomes, éd. Armand Colin.

CALVET, Louis-Jean, 2002, *Le Marché aux langues (les effets linguistiques de la mondialisation)*, éd. Plon, Paris.

FOUCAULT, Michel, 1966, *Les mots et les choses*, éd. Gallimard, Paris.

MATTELART, Armand, 1997, *L'invention de la communication*, éd. La Découverte, Paris.

PORCHER, Louis, 1995, *Le français langue étrangère*, éd. Hachette / CNDP, Paris.

SPENGLER, Oswald, 1923, *Le Déclin de l'Occident*, tome II, P. 448, traduit de l'allemand, éditions Gallimard, Paris.

Revue *Mots*, mars 2003, “ Mondialisation(s) ”, éd. ENS, Lyon.